



La Commune



SILENCE – HÔPITAL !

Publié le jeudi 04 janvier 2018



La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 26 – jeudi 4 janvier 2018

La situation qui sévit dans les hôpitaux conduit tout droit à la catastrophe. Pour les personnels comme pour les patients, c'est un calvaire. Les grèves s'y sont multipliées ces derniers jours. Mais, silence là-dessus. Silence dans les grands médias nationaux, silence à la tête de nos organisations syndicales, silence des « opposants » forts en gueule. Or, tout le monde est touché. Le mal qui s'y propage est intimement lié aux ordonnances, lois de financement contre la Sécu et gestion financière des hôpitaux à la suite des lois Bachelot- Touraine. Il est temps de briser ce silence, il est plus que temps d'organiser une riposte nationale.

Contenu

[Flambée de grèves](#)

[Une infirmière pour 25 patients](#)

[Pénurie dévastatrice](#)

[Le « virage ambulatoire » : un cheval de Troie](#)

[L'Etat contre l'Assurance Maladie](#)

[L'arrêt des suppressions de poste et de lits](#)

[L'arrêt des fermetures ou « transferts » de service](#)

[La réalisation de toutes les embauches nécessaires](#)

[L'ouverture et la réouverture des services nécessaires aux soins et à la prévention des épidémies](#)

[L'arrêt du « virage ambulatoire »](#)

« Jamais avant les fêtes de fin d'année, nous n'aurons connu autant de grèves, de mobilisations, d'exaspération, de colère des personnels hospitaliers » selon le journal FO *La voix des syndicats* du 24 décembre dernier.¹



Flambée de grèves

Dans le journal *La Provence* du 22 décembre, nous lisons : « *Toulouse, Paris, Nice, Bordeaux, Angers, Rouen, Clermont-Ferrand, Grenoble : dans tous les hôpitaux, la colère gronde. Partout en France, depuis quelques semaines, personnels et parfois médecins se mobilisent contre la dégradation des conditions de travail et des soins aux malades, alors que de nouvelles mesures d'austérité sont demandées aux hôpitaux publics.*

Mais c'est à Marseille que la colère atteint son paroxysme. Hier matin, alors que l'ensemble des syndicats (FO, CGT, Sud, CNI) appelaient à la grève, la direction de l'AP-HM, rue Brochier (5e), a été prise d'assaut par des centaines d'agents, infirmières, aides-soignants, personnel technique et administratif, quelques médecins. Sans doute la plus forte mobilisation en quinze années de convulsions sociales à l'AP-HM ... »

Une infirmière pour 25 patients

Au CHU de Marseille, 10% des effectifs, soit près de mille postes doivent être supprimés. Ces suppressions de postes obéissent à un **chantage de l'Etat aux subventions** dont ce CHU a besoin pour faire face.

Une cadre témoigne : « *"Hier, dans mon unité, il y avait 25 patients, et une seule infirmière intérimaire. C'était son deuxième jour à l'AP-HM. J'ai dû faire revenir sur ses congés une seconde aide-soignante pour l'assister. Et moi, je suis restée jusqu'à 22 h. C'est ça le quotidien de l'hôpital, monsieur le directeur. Des services fantômes, où les patients sont en danger. C'est une honte !"* »

Une militante CGT dénonce une "situation extrême, pour les agents, mais pour la population aussi": "L'hiver dernier, à cause d'une épidémie de grippe, il a fallu annuler des interventions chirurgicales. Demain, avec 500 lits de moins, comment on va faire ?"

2
...

Pénurie dévastatrice

Polyvalence à outrance, pénurie de matériel pour les prises de température, pour le ménage, manque de bouteilles d'eau, heures supplémentaires non payées « parce que l'enveloppe est vide »

LE TÉMOIGNAGE

"On fait le ménage avec du papier toilette..."

Des agents parmi d'autres, au hasard, dans la foule des agents présents hier à la rue Brochier. Ils sont aides-soignants au service d'ophtalmologie de La Timone. Du moins officiellement. "En fait, pour répondre au manque d'effectifs, on est aussi femmes de ménage, brancardiers, coursiers et même agents comptables quand il faut enregistrer des urgences", énumèrent-ils.

Les heures sup', "on ne les compte plus", disent-ils. D'ailleurs, "elles ne sont plus payées: on nous a dit que l'enveloppe était vide". Dans ce service pourtant réputé, "quand les malades sonnent, bien souvent, on ne peut pas leur répondre. Comment faire quand l'infirmière est seule la nuit pour toute l'unité ?"

Au quotidien, ils disent "manquer de tout, de produits d'entretien, d'éponges: pour faire le ménage, on utilise du papier-toilette", raconte l'un. "On n'a plus de bouchons à usage unique pour prendre la température des malades", ajoute l'autre; "ni de café, on n'est plus livrés, et on n'a pas assez de bouteilles d'eau pour distribuer aux patients, alors que l'eau des chambres n'est pas potable. Il paraît que ça coince au niveau du budget". Depuis quelques semaines, dans ce service d'ophtalmo, il manque aussi... le chef de service, le Pr Louis Hofart. D'après les aides-soignants, ce spécialiste réputé a claqué la porte: "Il en a eu marre de ce bordel, il est parti travailler dans le privé."

S.M.A.

Ce 22 décembre, *Le Parisien* rend compte de la grève du personnel paramédical des urgences pédiatriques pour des embauches immédiates d'infirmières, aides-soignants et agent de service mais aussi « la création d'une unité de lit d'aval », nécessaire durant les épidémies de grippe ou de bronchiolite, et « l'arrêt des Zone d'hospitalisation

de très courte durée». ³

Il faut ici rappeler le bilan de l'hiver 2016-2017 où la grippe a causé la mort de 21000 personnes. Une véritable catastrophe sanitaire.

Le « virage ambulatoire » : un cheval de Troie

C'est dans ce contexte que se développent les activités dites « ambulatoires » qui, comme le soulignait en novembre dernier la CGT-hôpital Cochin (Paris) est un cheval de Troie. Explication de ce syndicat CGT : « Généralement, ce qui est mis en avant par l'Administration et le corps médical est d'une part que l'ambulatoire serait plus « rentable » et mieux à même de diminuer les déficits hospitaliers, et d'autre part que beaucoup de soins peuvent être désormais réalisés en ambulatoire (notamment grâce aux avancées technologiques des matériels médicaux et des pratiques médicales), avec l'idée que moins le patient reste à l'hôpital mieux il se portera . » ; « Si d'un point de vue économique il est plus rentable qu'un lit soit occupé par plusieurs patients au cours de la journée, par contre cela entraîne des surcharges de travail très importantes pour les soignants puisque, par exemple, il faudra nettoyer la chambre plusieurs fois dans la journée afin de la préparer pour le patient suivant. Ceux qui travaillent dans les services verront tout de suite ce que cela représente... D'autant qu'aux soins proprement dits s'ajoutent les formalités d'entrée et de sortie très lourdes et chronophages »

Ce développement de « l'ambulatoire » obéit à un plan destructeur. La CGT-Cochin rappelle que « l'ambulatoire » s'inscrit dans la trame de la loi Bachelot et de la mise en place des « territoires de santé » :

« On le sait, le concept de Territoire de Santé se définit par la mise en réseau de différents établissements et professionnels de santé, c'est-à-dire par un partenariat public-privé systématisé. Au détriment, bien sûr (dans la pure logique libérale) de nos établissements publics. (...) le patient, reçu à l'hôpital public en ambulatoire, verra ensuite ses soins prolongés, par exemple, par une infirmière privée pour les soins de suite, ou par des examens complémentaires dans des laboratoires privés, etc . »⁴

L'Etat contre l'Assurance Maladie

Ce dispositif de casse des hôpitaux s'articule avec l'ONDAM « (Objectif national des dépenses de l'assurance maladie ») que décline la loi de financement de la sécurité sociale, le quel « prévoit » une économie sur le dos des hôpitaux de 1,5 millions d'euros en 2018, au titre de l'efficacité de la dépense hospitalière et médico-sociale, dont 500 000 euros au titre du « virage ambulatoire » ⁵

Si elles le décident, les fédérations syndicales des travailleurs hospitaliers, en lien avec Les unions locales, départementales et leurs confédérations peuvent faire la jonction avec la population qui souffre et engager une campagne nationale de défense des hôpitaux et de la sécurité sociale .

Il s'agit du Droit aux soins, il s'agit du Droit à la santé, il s'agit du Droit à des conditions de travail décentes dans l'intérêt de toutes et tous : patients – personnels hospitaliers – agents de la sécurité sociale – médecins et chirurgiens.

Cela commence par

- **L'arrêt des suppressions de poste et de lits**
- **L'arrêt des fermetures ou « transferts » de service**
- **La réalisation de toutes les embauches nécessaires**

- L'ouverture et la réouverture des services nécessaires aux soins et à la prévention des épidémies
- L'arrêt du « virage ambulatoire »

Jeudi 4 janvier 2018

1 <https://fo-sante.org/2017/12/la-colere-des-hospitaliers-gronde-partout-en-france-avant-noel/>

2 <http://www.laprovence.com/article/sante/4764760/soigner-les-humains-avant-les-deficits.html>

3 <http://www.leparisien.fr/val-de-marne-94/le-kremlin-bicetre-preavis-de-greve-aux-urgences-pediatriques-de-l-hopital-22-12-2017-7468251.php>

4 https://www.cgtscochin.fr/IMG/pdf/anti-casse_no16_mise_en_page_1.pdf -page 9 – repris sur : [Commun COMMUNE \[le blog d'El Diablo\]](#)

5 http://www.securite-sociale.fr/IMG/pdf/annexe_7_plfss_2018_vdef.pdf